

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 407 Mettre en oeuvre le projet de soins chez des clients			
Code	PAIR4B07	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	30 C	Volume horaire	1100 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Gilly</u> Julie LEBAILLY (julie.lebailly@helha.be) Charlotte CROMBEZ (charlotte.crombez@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Julie SIAKOUDIS (julie.siakoudis@helha.be) Sophie MARISCAL (sophie.mariscal@helha.be) <u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) Pierre-Laurent FLORIN (pierre-laurent.florin@helha.be) Amandine COISNE (amandine.coisne@helha.be) Cathy OPIGEZ (cathy.opigez@helha.be) Tulay-Yildiz OZYILMAZ (tulay.ozyilmaz@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Océane BARGIBANT (oceane.bargibant@helha.be) Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be) Nathalie WOJTKOWICZ (nathalie.wojtkowicz@helha.be) Emilie VANDENBUSSCHE (emilie.vandenbussche@helha.be) Charlotte DE KEUKELEIRE (charlotte.de.keukeleire@helha.be) Typhaine MAES (typhaine.maes@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) Louisa LEKADIR (louisa.lekadir@helha.be) Nathalie DESCHEEMAER (nathalie.descheemaer@helha.be) Natacha LEPAGE (natacha.lepage@helha.be) Clémentine MOREST (clementine.morest@helha.be) Aurélie DESPREZ (aurelie.desprez@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be) Valérie DERAEDT (valerie.deraedt@helha.be) Paul-Henri MENET (paul-henri.menet@helha.be) Jérôme WAGON (jerome.wagon@helha.be) Josée Agrippine INGABIRE (josee.agrippine.ingabire@helha.be) Isabelle MOL (isabelle.mol@helha.be) Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be) Anne-France PEUTTE (anne-france.peutte@helha.be) Mieke NEERINCK (mieke.neerinck@helha.be) Véronique FALYS (veronique.falys@helha.be) Bénédicte VANDEPUTTE (benedicte.vandeputte@helha.be)		
Coefficient de pondération	300		

Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

2. Présentation

Introduction

Les UE 312 et 313 sont prérequis pour l'UE 407.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence C 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
- C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)
 - C 1.2 Argumenter des améliorations possibles de la pratique infirmière sur base de preuves scientifiques (niveau collectif)
- Compétence C 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
- C 2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière
 - C 2.2 Intégrer une réflexion éthique à sa pratique
- Compétence C 3 **Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives**
- C 3.1 Participer à la mise en oeuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.
 - C 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs
 - C 3.3 Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles
- Compétence C 4 **Concevoir des projets de soins infirmiers**
- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
 - C 4.2 Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité
 - C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles
- Compétence C 5 **Assurer la communication professionnelle**
- C 5.1 Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
 - C 5.2 Exploiter les technologies de l'information et de la communication dans le projet de santé
 - C 5.3 Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité
- Compétence C 6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**
- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
 - C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAIR3B12, PAIR3B13

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR4B07A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	900 h / 30 C
PAIR4B07B	Travail personnel d'intégration des compétences	200 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 300 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR4B07A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	300
PAIR4B07B	Travail personnel d'intégration des compétences	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive d'activité d'apprentissage correspondante.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles			
Code	15_PAIR4B07A	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	30 C	Volume horaire	900 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Julie LEBAILLY (julie.lebailly@helha.be) Charlotte CROMBEZ (charlotte.crombez@helha.be)		
Coefficient de pondération	300		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité fait partie de l'UE407.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant est au cœur de sa formation. Tout au long de son parcours d'apprentissage, par l'intermédiaire des objectifs continués d'intégration, il devra développer les 6 compétences pour atteindre l'objectif terminal d'intégration (OTI). Les sous-compétences spécifiques à la HELHA - Soins Infirmiers décrivent les acquis d'apprentissage visés en fin de formation.

Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

4.C1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

L'étudiant élabore une synthèse écrite et argumentée qui témoigne d'une analyse personnelle de son évolution et de son projet professionnel.

4.C1.2. Argumenter des améliorations possibles de la pratique infirmière sur base de preuves scientifiques (niveau collectif)

L'étudiant se positionne en fonction de son expérience et des apports de la discipline infirmière ou d'autres disciplines en vue d'améliorer l'activité infirmière.

Compétence 2 : Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

4.C2.1. Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière

L'étudiant concrétise les droits et devoirs et ses responsabilités au cours de l'exercice de la profession, tant avec le client, sa famille, son entourage, ses collègues...

4.C2.2. Intégrer une réflexion éthique à sa pratique

L'étudiant développe « une vision intégrative des problématiques éthiques, d'une part, en développant une approche centrée sur la personne, et d'autre part en favorisant la recherche d'une causalité circulaire (et non pas linéaire) dans la prise en compte de l'ensemble des déterminants qui influencent la complexité des situations » (RESSORT, Janvier 2014).

Compétence 3 : Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

4.C3.1. Participer à la mise en œuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers

L'étudiant propose des adaptations de certaines procédures suite à l'utilisation d'outils de la qualité.

4.C3.2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

L'étudiant se positionne dans le cadre de projets interprofessionnels conçus au profit du client ou lors de partages de pratique en vue d'améliorer le fonctionnement de l'équipe.

4.C3.3. Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles

L'étudiant organise les activités des personnes sous sa responsabilité en fonction des soins et de leur contexte.

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

L'étudiant collecte les données, les identifie en indices (caractéristiques, signes, symptômes et/ou facteurs) pour être assemblés sous un intitulé de diagnostic infirmier ou de suspicion de complication médicale.

4.C4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité

L'étudiant réajuste avec la personne soignée, l'entourage et/ou la communauté, le jugement clinique qui articule les diagnostics infirmiers, les résultats et les interventions.

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

L'étudiant sélectionne dans les plans de soins de référence, les protocoles, les interventions, les surveillances et les prestations de soins qui assurent la qualité.

Compétence 5 : Assurer la communication professionnelle

4.C5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte

L'étudiant manifeste les attitudes d'une relation de civilité, de soin et/ou d'empathie dans différents contextes (FORMARIER, 2007).

4.C5.2. Exploiter les technologies de l'information et de la communication dans le projet de santé

L'étudiant manipule les outils informatiques mis à disposition dans l'architecture des soins de santé.

4.C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité

L'étudiant produit et distribue, oralement et/ou par écrit, l'information qu'il a évaluée et synthétisée, par écrit et/ou oralement.

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

L'étudiant prépare les activités qui sont en lien avec les interventions d'un projet de soin, d'un projet thérapeutique, d'un plan de soins guide et/ou d'un diagramme de soins. Ce qui sousentend une collecte des données ciblée, la programmation, la préparation du matériel, la prévention des risques d'erreurs, des incidents et accidents.

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

L'étudiant réalise des interventions du projet de soin, les prestations techniques, les actes confiés et en assure la surveillance.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'évaluation est continue durant l'année académique et diagnostique pour l'étudiant (elle permet un positionnement par rapport à l'atteinte des compétences terminales attendues).

Les Maîtres de Formation Pratique, les unités de soins et l'étudiant lui-même se concertent durant les stages définis afin de déterminer le niveau de maîtrise des critères définis dans le référentiel de compétences.

Au sein de cette AA, des cours d'Activité d'Intégration Professionnelle (AIP) sont organisés par Mme Doulliez, en groupe, autour des thérapies complémentaires. Ils ne seront pas évalués en tant que tel.

Les étudiant·e·s auront l'occasion de développer leurs connaissances sur les possibilités de thérapies complémentaires selon les différents contextes de soin.

Démarches d'apprentissage

Accompagnement individualisé de l'étudiant dans l'atteinte des compétences attendues.

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluations tripartites.

Evaluation des équipes.

Entretiens avec les titulaires.

...

Sources et références

communiqués lors des activités d'enseignement.

Sur la plateforme ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les dispositions générales et spécifiques sont présentés dans des documents spécifiques postés sur la plate-forme connected et explicités lors de séances informatives programmées par les Titulaires et Coordinations de stage et de section.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La validation des 6 compétences est notifiée au terme du parcours continu de l'étudiant.e.

L'évaluation des compétences est diagnostique et centrée sur la collecte d'indicateurs évaluant les niveaux de maîtrise des critères : L'étudiant.e a la possibilité à différents moments de son parcours de démontrer la maîtrise de ses compétences.

La note finale attribuée à chaque compétence sera déterminée par le conseil de stage. Elle tiendra compte des estimations diagnostiques notifiées aux compétences mais également du profil de l'étudiant (évolution et progression durant l'année académique, positionnement face à l'erreur...).

Dans le cadre de l'évaluation par compétences, le parcours de stage de l'étudiant.e est continu et ne peut être substitué par une évaluation ponctuelle.

Evaluation des compétences de stage dont les modalités sont définies dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 4 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions

Les spécificités sont décrites dans les documents "Carnet de route SG_BIRSG 4_2023-2024"+ les documents associés disponibles sur ConnectED dont le document "Carnet de route soins généraux transversal 2023-2024" disponible sur ConnectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Stg	100	Stg	100		

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 300

Dispositions complémentaires

De plus, la C1/C2 complémentaire ne doit pas avoir été activée pour valider le parcours de compétences.

Les 6 compétences sont évaluées en continu tout au long de l'année académique. La maîtrise des 6 compétences est nécessaire pour valider le parcours d'enseignement clinique.

Le conseil de stage se réunit afin de se positionner quant à la validation ou non des compétences en échec de chaque étudiant.e. en tenant compte des estimations diagnostiques notifiées aux compétences mais également du profil de l'étudiant.e (évolution et progression durant l'année académique, positionnement face à l'erreur...).

Dans le cadre de l'évaluation par compétences, le parcours de stage de l'étudiant.e est continu et ne peut être substitué par une évaluation ponctuelle. Dans ce contexte d'évaluation par compétences en continu, la seconde session n'est pas envisageable car l'étudiant.e a eu l'occasion de démontrer l'acquisition de ses compétences à différents moments durant l'année académique.

Concernant la compétence 4 : concevoir des projets de soins infirmiers. Celle-ci comporte plusieurs moments d'évaluations dont une épreuve intégrative de raisonnement clinique qui compte pour 50 % de l'ensemble de la cotation de cette compétence. Il s'agit d'une évaluation orale, devant un jury.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail personnel d'intégration des compétences			
Code	15_PAIR4B07B	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	200 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		0	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le travail d'intégration des compétences se fait tout au long de l'année académique lors des activités d'enseignement clinique et AIP

Objectifs / Acquis d'apprentissage

identiques à ceux repris dans la fiche d'AIP enseignement clinique de la même UE

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

raisonnement clinique
rapport de soin

Démarches d'apprentissage

évaluations par les MFP et les équipes
Accompagnement au raisonnement clinique et guidance réalisée par le/la MFP.
AIP retour de stage

Dispositifs d'aide à la réussite

sur demande de l'étudiant·e

Sources et références

se référer aux cours théoriques

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de l'AIP enseignement clinique

4. Modalités d'évaluation

Principe

Parcours de compétences de l'UE

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Cette activité d'apprentissage n'est pas évaluée en tant que tel.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).